



LA SOUS-LOCATION DU BAIL COMMERCIAL (2ÈME PARTIE)

FORMATION EN E-LEARNING

Partie 2 : La sous-location d'un bail commercial est une opération délicate qui nécessite une rédaction rigoureuse du contrat et une parfaite maîtrise des obligations des parties. Cette formation vous fournira les outils essentiels pour négocier efficacement, sécuriser les clauses contractuelles et anticiper les risques juridiques.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation

OBJECTIFS

1. Maîtriser les fondements légaux et jurisprudentiels en matière de sous location du bail commercial.
2. Comprendre le rôle et les obligations des parties concernant la sous-location du bail commercial.

PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. La négociation et la rédaction du contrat de sous-location

1. Les éléments essentiels du contrat
 - a. Identité des parties
 - b. Description des locaux
 - c. Durée de la sous-location
 - d. Loyer et charges
 - e. Répartition des obligations et responsabilités
2. Les clauses spécifiques
 - a. Révision du loyer
 - b. Travaux et aménagements
 - c. Cession et renouvellement du bail
3. Les garanties et assurances
 - a. Cautionnement
 - b. Garantie à première demande
 - c. Assurance des locaux

II. Les obligations et responsabilités des parties

1. Obligations du locataire principal
 - a. Respect du bail commercial
 - b. Transmission des informations au sous-locataire
 - c. Gestion des litiges avec le bailleur
2. Obligations du sous-locataire
 - a. Respect du contrat de sous-location

- b. Entretien et réparation des locaux
- c. Paiement du loyer et des charges
- 3. Responsabilités en cas de manquement
 - a. Sanctions civiles
 - b. Sanctions pénales

III. La fin de la sous-location

- 1. Les différentes causes de résiliation
 - a. Expiration du contrat
 - b. Résiliation anticipée
 - c. Résiliation pour faute
- 2. Les conséquences pour les parties
 - a. Restitution des locaux
 - b. Indemnités éventuelles
- 3. La transition vers un nouveau bail
 - a. Renouvellement du bail commercial
 - b. Cession de bail

IV. Conclusion et perspectives

- 1. Les avantages et inconvénients de la sous-location
- 2. Les alternatives à la sous-location
- 3. Les enjeux et défis futurs pour la sous-location en France

DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme E-LEARNING.

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

DATE

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de connexion FOAD.
- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet www.france-pro-avocat.fr.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----